Image not found or type unknown

Sécuriser ses dernières volontés

Fiche pratique publié le **03/08/2024**, vu **496 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Sécuriser ses dernières volontés

> **Les dernières volontés, également connues sous le nom de testaments ou de dispositions testamentaires, sont des documents juridiques qui expriment les souhaits d'une personne quant à la manière dont ses biens et ses affaires doivent être gérés après son décès. (1)**

SOURCE ET DE PLUS :

https://avocat-droit-succession-cahen.fr/avant-prevoir/securiser-ses-dernieres-volontes/

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés